



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

francophonie

Question au Gouvernement n° 78

Texte de la question

SOMMET DE BEYROUTH

M. le président. La parole est à M. Jacques Godfrain, pour le groupe UMP.

M. Jacques Godfrain. Monsieur le ministre de la coopération et de la francophonie, toute l'Assemblée nationale aurait pu être à Beyrouth, au Liban, la semaine dernière, tout comme y étaient nos collègues Jacques Brunhes, Bruno Bourg-Broc, le sénateur Guy Penne et quelques autres. Dans cet « Orient compliqué », la voix de la France a su dépasser les continents et les hémisphères, pour permettre à cinquante-cinq pays de crier très haut et très fort, dans la même langue, la nôtre, leur désir de paix. La francophonie politique est née non dans un rapport de forces, mais dans une perspective d'espérance et de tolérance. Tous les observateurs reconnaissent que notre pays a retrouvé son vrai rang en s'appuyant sur un homme, le Président de la République (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) venu à la rencontre d'événements exceptionnels, c'est-à-dire d'un destin. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*) Ainsi, s'est produit ce qu'un très beau livre, *Le Cri de la gargouille*, appelle de ses vœux, le retour à de grandes valeurs. Pouvez-vous, monsieur le ministre de la francophonie, vous qui étiez à Beyrouth, nous en dire un peu plus sur les résultats de ce sommet ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie.

M. Pierre-André Wiltzer, ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Vous l'avez dit, monsieur le député, tous les observateurs ont pu constater que le sommet de la francophonie de Beyrouth avait été un grand succès, d'abord pour les cinquante-cinq pays qui y ont participé, venus de tous les horizons et de tous les continents ; ensuite pour le Liban qui l'a magnifiquement organisé et auquel il faut rendre hommage. Un grand succès, enfin, vous l'avez également indiqué, toutes les délégations l'ont dit, pour le Président de la République française, Jacques Chirac, dont l'engagement personnel dans cette manifestation a été remarqué.

Quelques observations complémentaires.

Premièrement, c'était le premier sommet de la francophonie organisé en terre arabe, et tout le monde a pu constater à quel point la participation des pays arabes, membres de la francophonie, a été efficace et positive.

M. François Goulard. Très bien !

M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Tout le monde a pu observer aussi que l'Algérie, bien que non membre, a participé en tant qu'invité spécial à l'ensemble des travaux. Il faut souligner cette avancée heureuse.

Deuxièmement, le thème du sommet, à savoir la diversité culturelle et le dialogue des cultures, est très important car il répond aux inquiétudes qui sont nées partout sur la planète devant les dangers d'une

mondialisation qui ne serait pas maîtrisée, pas humanisée. Le dialogue des cultures, c'est la réponse à l'intolérance, à la méconnaissance et à la violence.

Enfin, la dimension politique de la francophonie s'est affirmée en effet. Les cinquante-cinq pays qui font partie de cette organisation n'ont pas seulement en partage le français, mais aussi des valeurs : la démocratie, l'Etat de droit, les libertés, le progrès, la solidarité entre les peuples. Tels sont les éléments qui fondent désormais la francophonie. Elle a véritablement changé de nature. Ainsi, à Beyrouth, s'est enclenchée une dynamique qu'il nous revient de prolonger. Nous le ferons avec le nouveau secrétaire général qui a été désigné, le président Abou Diouf. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Godfrain](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 78

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération et francophonie

Ministère attributaire : coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 octobre 2002